

**ÉCOLE : Maternelle GARBEJAIRE**

Adresse : 126 avenue Georges POMPIDOU - 06560 VALBONNE

**09/11/2021 à 17H15**

**PARTICIPANTS :**

**Membres titulaires (Représentants des Parents Elus, Enseignants, Représentants de la collectivité)**

**Représentants municipaux :**

- Mme BRIGNATZ Aurélie, Responsable du Service Enseignement
- Mme MAGLIARO Elena, Septième adjointe au maire, déléguée à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse
- Mme CHAKIR Karine, Troisième adjointe au maire, déléguée à la Culture, aux Jumelages et à l'International

**Enseignantes :**

- Mme BALLUAIS Marie-Pierre
- Mme CASAZZA DEMENGE Martine
- Mme CHANEL Emilie
- Mme FRANCES Natacha
- Mme TACAÏLLE Laetitia (directrice)

**Parents d'élèves élus titulaires**

- Mme DUPONT Delphine (LIPEG)
- Mme ROUET Céline (LIPEG)
- Mr HEYDON Jérôme (LIPEG)
- Mme SIMONELLI (FCPE)
- Mme DHOUIB (FCPE)

**Parents d'élèves suppléants**

- Mme MOURARET Elise (FCPE)

**Invités :**

- Malika MAY, ATSEM
- Faten HAMIDA, ATSEM

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation des participants
- Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves
- Point sur l'organisation de l'école (effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire)
- Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école
- Protocole sanitaire lié à la pandémie du COVID
- Exercices de sécurité
- Travaux
- Protocole harcèlement
- Projets pédagogiques divers
- Questions diverses

**Approbation du PV du conseil d'école du 4 juin 2021 à l'unanimité par les membres présents ce jour.**

### **1. Présentation des participants :**

La réunion débute par un rapide tour de table de présentation des membres du conseil d'école.

### **2. Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves :**

Les élections des délégués des parents d'élèves se sont déroulées par correspondance. Le dépouillement, de la rédaction du procès-verbal des élections et de sa transmission à l'Inspection Académique entre 12h00 et 13h30, le vendredi 8 octobre 2021, en présence du bureau des élections.

Sur les 230 inscrits sur la liste électorale, 128 personnes ont voté, 12 bulletins étaient nuls ou blancs. 116 suffrages ont donc été exprimés, soit un taux de participation de 55,65%. Il y a une petite augmentation par rapport à 2020 où la participation était de 42,91%.

La liste FCPE a obtenu 2 sièges sur les 5 possibles, et la liste LIPEG a obtenu 3 sièges sur les 5 possibles

Les parents élus sont donc les suivants :

#### **Parents d'élèves élus titulaires**

- Mme SIMONELLI Anne-Laure (FCPE)
- Mme DHOUIB Molka (FCPE)
- Mme DUPONT Delphine (LIPEG)
- Mme ROUET Céline (LIPEG)
- Mr HEYDON Jérôme (LIPEG)

#### **Parents d'élèves suppléants**

- Mme MOURARET Elise (FCPE)
- Mme FARAMIA MURAT Elise (FCPE)
- Mme PORTELLI Laurianne (LIPEG)
- Mme FREIRE Nadine (LIPEG)
- Mme BARREYRE Ewelina (LIPEG)

*PV des élections en annexe 1*

### **3. Organisation de l'école**

**(Effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire, APC) :**

#### **EFFECTIF ACTUEL :**

Les effectifs de l'école à ce jour sont les suivants :

- 42 PS
- 45 MS
- 37 GS

Soit un total de 124 élèves

Le profil des classes est le suivant :

- PS1 : 27 élèves
- PS/MS2 : 15+9
- MS3 : 25
- MS/GS4 : 11+13
- GS5 : 24

L'école a pu respecter la préconisation ministérielle de limiter les classes de grande section à 24 élèves.

Les élèves ont été répartis en équilibrant :

- le nombre total d'élèves dans chaque classe par rapport au nombre de classes ( 24 à 27 élèves)
- les enfants avec des PAI (1 à 4 élèves par classe)
- les filles et les garçons dans chaque classe
- les enfants sans difficulté/en difficulté pour les apprentissages

- les enfants sans difficulté/ en difficulté pour respecter les règles de vie

C'est un travail long et difficile. Les enseignantes comprennent la déception de certains parents par rapport à la répartition mais il est impossible de faire uniquement des simples niveaux : cela aurait donné 2 GS à 18 et 19 élèves (il est préconisé de ne pas dépasser 24 élèves en GS), 2 MS à 22 et 23 élèves et 1 PS à 42 élèves ou bien 1 MS à 45 et 2 PS à 21 élèves ! Ce n'est évidemment pas possible. Il y aura des doubles niveaux tout au long de la scolarité des enfants en maternelle et en élémentaire. I

L'équipe enseignante remercie les ATSEM, la bibliothécaire et l'équipe périscolaire grâce à qui le temps de sieste a pu se mettre en place de la manière suivante :

- La classe de PS1 fait la sieste à côté de la salle de motricité puis réveil échelonné dans la salle de motricité
- La classe de PS/MS2 dort dans le dortoir attenant à la classe, ce qui permet à la maîtresse de surveiller les petits et les moyens pendant la pause de l'ATSEM

Cela permet à tous les élèves de PS de bénéficier d'un véritable réveil échelonné.

#### **EFFECTIF PRÉVISIONNEL pour septembre 2022 :**

- PS : 41
- MS : 42
- GS : 45

Soit un total de 128.

#### **ELEVES A BESOINS PARTICULIERS :**

Aucun élève ne bénéficie de la présence d'une AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap). Pour l'instant, il n'y a pas de demande en attente. Des équipes éducatives sont prévues pour examiner les besoins de certains élèves.

Dix élèves de l'école sont porteurs d'un Projet d'Accueil Individualisé. Un est toujours en attente car sa famille n'a pas présenté les documents nécessaires aux 2 rendez-vous fixés le 13 septembre puis le 18 octobre. Cette année, l'école a rencontré de vraies difficultés avec certaines familles qui ne sont pas présentées aux rendez-vous ou qui se sont présentées sans les documents alors que les rendez-vous avaient été fixés longtemps à l'avance. L'école rappelle aux familles que lors du rendez-vous PAI, le médecin scolaire ou le médecin PMI est obligé de se déplacer à l'école. De plus, l'école demande un remplaçant enseignant à la DSDEN afin d'éviter de répartir les élèves et la mairie envoie une ATSEM remplaçante. Ce sont des rendez-vous compliqués à organiser. Ils sont donnés dans l'intérêt des enfants et en suivant un protocole.

2 élèves pour un PAI convulsion fébrile, 2 pour asthme, 1 pour intolérance alimentaire, 4 pour allergie alimentaire, 1 pour diabète.

#### **EQUIPE ENSEIGNANTE ET ATSEM :**

La composition de l'équipe enseignante et des ATSEM est la suivante :

PS1	Laetitia TACAILLE Céline GRAZIOLI (lundi)	Isabelle SEBASTIAO
PS/MS2	Martine CASAZZA	Malika MAY
MS3	Marie-Pierre BALLUAIS	Ingrid LEFEVRE
MS/GS4	Emilie CHANEL	Faten HAMIDA
GS5	Natacha FRANCES Gwenaëlle LEBIHAN (mardi)	Marie DI CAIRANO Ingrid TOUSSAINT

#### **ORGANISATION PERISCOLAIRE**

Mr Benjamin HALIMI est le responsable comme l'année dernière.

Les ATSEM prennent en charge les enfants pendant le temps de cantine et également par roulement, à la

garderie du matin et du soir pour favoriser la continuité. Elles sont complétées par des animateurs. Les classes de PS1 et de PS/MS2 mangent au premier service en cantine maternelle. Les classes de MS3, MS/GS4 et GS5 mangent au deuxième service en cantine maternelle. Il est rappelé aux parents que les demandes pour des changements d'inscription aux services périscolaires (bus, cantine, garderie, centre aéré du mercredi et des vacances scolaires) doivent se faire à l'avance et auprès des services périscolaires et non des enseignantes.

### **COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES**

L'équipe enseignante rappelle aux parents qu'ils doivent **lire régulièrement les messages sur KIDSCARE** et qu'ils doivent **respecter les délais** pour remettre les papiers demandés ou répondre aux questionnaires sur KIDSCARE. En seulement 7 semaines, les enseignantes ont dû faire énormément de rappels et de relance pour tout : fiches de renseignements, assurances, vaccinations à communiquer obligatoirement à la PMI, commande des photos, abonnement écoles des loisirs, documents pour les PAI, changes.... Le temps consacré à cette relance est malheureusement du temps perdu pour d'autres tâches. Le problème est bien plus important cette année que les années précédentes.

### **4. Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école :**

#### *Règlement en annexe 2*

Une ligne sur le protocole sanitaire a été ajoutée car certaines familles ne viennent pas chercher les élèves rapidement lorsqu'on les appelle pour leur enfant symptomatique et s'offusquent qu'il soit placé en isolement alors que le protocole sanitaire le préconise.

Une ligne a également été ajoutée pour les enfants qui ont de la fièvre y compris hors des périodes de crise sanitaire : les enseignantes rappellent aux parents qu'elles ne peuvent donner aucun médicament. Si un enfant a de la fièvre, il ne reçoit aucun médicament et si ses parents mettent plusieurs heures à venir le chercher, sa fièvre peut monter très haut. La seule solution médicale à disposition de l'école est d'appeler le SAMU.

Les enseignantes rappellent aussi la nécessité de respecter les horaires : il n'y a pas de personnel supplémentaire pour ouvrir aux retardataires. Il y a 124 élèves de 2 ans et demi à 5 ans et demi pour 10 adultes.

Les enseignantes rappellent également que la nourriture est interdite à l'école : les élèves doivent avoir fini leur petit-déjeuner avant d'arriver à l'école. Certains élèves ont des allergies alimentaires sévères. S'ils avalaient par erreur le petit déjeuner que leur camarade est en train de finir, cela pourrait avoir de graves conséquences.

### **5. Protocole sanitaire COVID**

#### Protocole

Deux bulles identiques sont constituées sur le temps périscolaire et scolaire, pour les récréations et le temps de cantine :

- PS1 + PS/MS2
- MS3 + MS/GS4 + GS5

Tous les adultes sont masqués.

Tous, adultes comme enfants, doivent se laver les mains très régulièrement. Les locaux sont aérés très régulièrement et désinfectés. La mairie a mis à disposition des enseignants du groupe scolaire 3 capteurs de CO2.

En cas d'absence d'une enseignante, si elle n'est pas remplacée, une liste fixe de répartition des élèves a été établie à la demande de l'Inspection de la Circonscription de Valbonne. Cela permettra de tracer les élèves si nécessaire.

Un enfant symptomatique est placé en isolement avec un adulte. Ses parents sont prévenus et doivent venir le chercher le plus rapidement possible. Les parents doivent donc être facilement joignables.  
Un enfant symptomatique ne doit pas venir à l'école et doit être gardé à la maison.  
C'est grâce au civisme des parents que les classes ne seront pas fermées.

## 6. Sécurité

Les exercices sont fixés par des textes réglementaires.

### **Exercice évacuation incendie :**

Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 27 septembre 2021 à 9h45. Il concernait l'ensemble du groupe scolaire. L'exercice s'est bien déroulé, les consignes du PPMS ont été respectées. Quelques remarques consécutives à cet exercice ont été remontées par les 2 directrices.

### **Exercice alerte intrusion :**

Un exercice alerte intrusion a eu lieu lundi 11 octobre 2021 en présence d'un policier municipal. Il concernait l'ensemble du groupe scolaire. Pour la maternelle Garbejaire, il s'est déroulé exactement de la même façon que les exercices de ce type simulés les années précédentes sous la forme d'un jeu du silence géant. Les élèves sont restés confinés dans leur classe avec leur enseignante et leur ATSEM. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont restés très calmes. Deux types de difficultés ont été remontées : le signal d'activation du processus n'est pas adapté et des portes restées ouvertes. Il faut systématiquement les refermer à clé ou avec la mollette de sécurité.

Des boutons alerte intrusion seront installés.

### **Exercice confinement risque inondation-alerte rouge Météo France :**

Un exercice de simulation d'un confinement a eu lieu le lundi 18 octobre à la demande de la DSDEN. Tout s'est bien déroulé. Le contenu des mallettes PPMS a été vérifié lors de cet exercice

## 7. Travaux et commandes

### **Travaux faits :**

- Pendant les vacances d'été, le bureau de direction, la salle des maîtres, la salle des ATSEM, la bibliothèque, le local de rangement du matériel de motricité ont été désamiantées.
- Pendant les vacances d'automne, le portail a enfin été changé : il ferme beaucoup plus facilement mais malheureusement les barreaux sont très espacés. Les enseignantes souhaiteraient la pose d'un grillage sur le portail. Le grillage est commandé.

### **Travaux à venir :**

- Des arbres seront plantés dans le patio utilisé par les élèves d'élémentaire pendant la pause méridienne
- Une cuisine qui réalisera tous les menus sur place sera installée pour la rentrée 2023 à Garbejaire
- Des travaux d'accessibilité seront faits pendant l'été 2022

### **Demandes :**

Les enseignantes demandent la réfection du sol des cours qui est très bosselé et favorise la retenue de cuvettes d'eau dès qu'il pleut. Pour al cour du haut, elles souhaitent plus d'ombre grâce à de nouveaux arbres ou des structures adaptées.

### **Fournisseurs commandes :**

Certaines enseignantes souhaiteraient pouvoir utiliser les crédits mairie pour des commandes auprès de fournisseurs hors marché notamment pour commander certains jeux pédagogiques. Est-ce possible ? Oui mais il y a une limite. Il faudra faire la demande lors de la première phase de commande.

## 8. Centre aéré pendant les vacances et le mercredi

Hier matin les enseignantes ont eu beaucoup de mauvaises surprises après deux semaines de centre aéré dans leurs locaux.

- Vendredi les ATSEM ont eu énormément de ménage : la peinture n'avait pas été nettoyée au fur et à mesure. Il a fallu la gratter
- Dans le dortoir de PS1, il restait les étiquettes des enfants du centre sur les lits et celles de la classe avaient parfois été arrachées.
- Dans la cour du bas, des poubelles intérieures avaient été sorties, remplies et avaient été laissées dans la cour. De la nourriture avait été jetée dans les poubelles extérieures et des pies avaient troué les sacs poubelles et le sol était jonché de nourriture. Certains enfants ont voulu la manger. Heureusement les enseignantes les ont arrêtées à temps. Il y a dans l'école des enfants avec des allergies alimentaires sévères. Cela aurait pu avoir des conséquences graves.

Le problème des sacs poubelle troués et de nourriture au sol est récurrent depuis le début de l'année le jeudi matin après le centre aéré du mercredi. L'utilisation du dortoir pose aussi des problèmes puisqu'il faut régulièrement retrouver les lits le jeudi matin

L'équipe enseignante et ATSEM doivent déjà s'adapter à l'utilisation des locaux tous les mercredis. Elles souhaiteraient que les efforts soient répartis et que le groupe scolaire ne soit pas également choisi pour les petites vacances. Si le centre a lieu à l'école Sartoux, cela ne pose pas de difficulté pour les parents non motorisés.

Malheureusement c'est impossible car l'école Haut Sartoux ne peut accueillir autant d'enfants répartis en bulles que l'école Garbejaire

## 8. Protocole harcèlement

Conformément aux directives nationales, l'école a établi un protocole harcèlement basé sur le protocole national.

Tout adulte inquiet face à une situation doit avertir l'école qui analysera la situation et demandera si nécessaire l'aide de la psychologue scolaire. Si cette analyse révèle une véritable situation de harcèlement, l'école mettra en place le protocole. Les statistiques montrent que le harcèlement est très rare à la maternelle.

Tous les adultes de l'école sont particulièrement vigilants aux situations de violence verbale ou physique qu'elles relèvent ou pas du harcèlement. Les élèves doivent pouvoir se sentir en sécurité à l'école.

## 9. Projets pédagogiques divers

### Intervenant du conservatoire municipal

Nicolas Marfeuil a commencé à intervenir dans la classe de GS5 sur le thème « Musique et mouvement » le vendredi matin. Il interviendra dans les autres classes au deuxième semestre le mardi matin

### Intervenante en italien

Les interventions de Mme Simona Grandin ont commencé le 14 octobre dans les deux classes qui comportent des grandes sections. Il y aura douze séances, le jeudi. Les enseignantes reprennent les jeux et les chants appris avec Mme Grandin pour consolider les connaissances des enfants.

Si le protocole sanitaire le permet, la Befana, sorcière traditionnelle de l'Epiphanie, passera dans toutes les classes en janvier.

### Visite au Musée Léger de Biot

Dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle, toutes les classes iront au Musée Léger pour une visite atelier :

- PS1 : jeudi 9 décembre

- PS/MS2 : lundi 29 novembre
- MS3 : lundi 6 décembre
- MS/GS4 : lundi 15 novembre
- GS5 : jeudi 26 novembre

### **Travail commun sur des albums de littérature**

Comme l'année passée, toutes les classes travailleront sur des albums communs. Cette année, les albums seront choisis en lien avec la formation constellations « Mesures et grandeurs » à laquelle toutes les enseignantes participent.

Des albums et du matériel commun ont été commandés avec les crédits mairie et la coopérative dans le cadre de ce projet.

Le premier album choisi est « Boucle d'Or et les Trois Ours » en lien avec le travail sur les longueurs.

### **Visites à la médiathèque pour les PS1, PS/MS2 et MS3**

Cette année, la médiathèque de Valbonne ne proposait pas de visite le matin. L'école a demandé la mise en place de créneau le matin : la médiathèque a répondu favorablement.

Voici les dates :

- PS1 : vendredi 26 novembre
- PS/MS2 : vendredi 17 décembre
- MS3 : vendredi 10 décembre

### **Visite au Musée Magnelli de Vallauris pour les MSGS4 et les GS5**

Les classes qui ne vont pas à la médiathèque iront au Musée Magnelli à Vallauris

- MS/GS4 : jeudi 2 décembre
- GS5 : jeudi 16 décembre

## **10. Festivités de fin d'année**

Comme chaque année, les enfants réaliseront 3 cartes de vœux qu'ils emporteront à la maison. Les familles pourront donner une contribution du montant qu'elles souhaitent. Un goûter sera organisé : les parents seront sollicités pour apporter des clémentines et des papillotes. Si le protocole sanitaire n'est pas allégé, il ne sera pas commun et aura lieu dans chaque classe. Chaque enfant recevra un livre de la part du Père Noël.

Un spectacle de Noël aura lieu le lundi 22 novembre. Il s'agit du « Premier Noël de Perle » de la Compagnie de la Cicadelle.

La municipalité organisera une représentation « Enfantillages » pour notre école le mardi 23 novembre à 10H ; Le titre du spectacle est « De quelle couleur sont les parapluies ? »

## **11. Questions diverses des parents d'élèves**

### **Organisation de la kermesse :**

C'est de la responsabilité des associations de parents d'élèves. Elles devront faire appliquer le double protocole sanitaire et VIGIPRATE. A ce jour il est impossible de prévoir quel sera le protocole sanitaire.

### **9 Elèves MS de PSMS2** qui ne sont pas en récréation avec les autres MS

Nous sommes toujours en protocole sanitaire de niveau 2. Il faut donc respecter les bulles et il est impossible de mélanger les élèves.

De plus, hors protocole sanitaire, il y a des consignes de sécurité à respecter pour l'organisation des récréations : nombre d'adultes de surveillance, modalité d'évacuation ou de confinement, .... Cela ne peut

être changé. Les récréations ne seront donc pas modifiées même si le protocole évolue.  
Les enfants sont mélangés au centre du mercredi et des vacances puisque les contraintes sanitaires et l'organisation sont différentes.

#### **Oseraie**

Elle n'est plus utilisée. Le projet d'école débuté en 2020 ne comporte pas de projet jardinage. Le périscolaire peut l'utiliser s'il le souhaite.

#### **Valorisation de l'image de l'école**

Une demande d'article a été envoyée au VSA pour le prochain mois au sujet de la sensibilisation des élèves de grande section à l'italien.

***La séance est levée à 19h15 . La date du prochain conseil d'école sera communiquée dès que possible***

#### ***Liste des annexes :***

*Annexe 1 : PV des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'Ecole*

*Annexe 2 : Règlement intérieur 2021-2022*

*Annexe 3 : Protocole harcèlement*

Fait à VALBONNE, le 15/11/21

Le Président du Conseil d'Ecole :

Mme TACAILLE Laetitia

Le Secrétaire de séance :

Mme TACAILLE Laetitia